

COM COM INFO

La lettre de la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières

BUDGET 2024

On vous explique les grandes masses du budget de la Communauté de communes.

P2

ATCHOUM

Comment fonctionne le service de mobilité du territoire ?

P4

SALON VIVEZ VEM

La collectivité, avec l'association des commerçants du territoire (le CAAPP'S), organise le 3ème salon du commerce local.

P4



OÙ EN SOMMES-NOUS SUR LE DÉPLOIEMENT DES PAV ?

La Communauté de Communes vise à diminuer la part des ordures ménagères dans le volume de ses déchets. Pour rappel, la collectivité paie pour chaque tonne incinérée, et ce prix est en constante augmentation. Dans ce cadre, la collectivité adopte un PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Ce programme définit les actions à mener pour diminuer les déchets générés sur le territoire. Ce plan prévoit notamment le développement de la pratique du compostage en aidant les particuliers à se doter d'un composteur, en travaillant sur la sensibilisation et en développant 35 zones de compostage partagé.

Par ailleurs, il est prévu le développement de plus de 100 nouveaux PAV (Point d'Apport Volontaire) sur l'ensemble du territoire. Ces points seront à terme composés de deux colonnes : une pour le tri (les emballages) et une pour les ordures ménagères. Le fabricant de colonnes a été retenu fin 2023, avec un mobilier plus pratique pour les usagers. Des travaux de terrassement vont débuter dans les Communes à la fin de l'été pour préparer l'arrivée des équipements, qui devraient être installés et opérationnels d'ici fin 2024. Le déploiement de ces PAV entrainera la fin du ramassage des sacs jaunes en porte à porte.

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Retrouvez les activités proposées par le service pendant l'été.

En savoir plus - Page 3

CENTRE AQUARÉCRATIF

Retrouvez les jours d'ouverture du centre cet été.

En savoir plus - Page 3

Com Com info n°5 - juin 2024 - Journal édité par la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières : 05 55 27 69 26 - accueil@cc-ventadour.fr
 Directeur de la publication : Charles FERRÉ - Patricia DUBOCHAUD
 Rédaction - mise en page : Maxime Lamarque
 Crédits photos : DR
 Dépôt légal : à parution
 Impression : 5500ex et diffusion numérique



RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2024 EN FONCTIONNEMENT

Principales dépenses



Développement économique
316 000€



Développement touristique
397 000€



Reversements aux communes
1,97 millions d'€



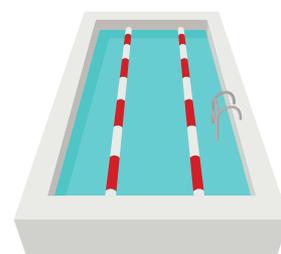
Aménagement de l'espace
207 000€



Environnement
120 000€



Enfance - Jeunesse
2,15 millions d'€



Équipement sportif
906 000€

Principales recettes



Impôts et taxes
4,3 millions d'€



Produits des services
581 000€



Dotations
1,97 millions d'€

Évolution des taux d'imposition pour tous



La Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières doit gérer son budget et ses finances en tenant compte du contexte. Comme pour les ménages, l'inflation est forte pour les collectivités. De plus, en raison du déficit de l'État, les dotations et les aides sont au mieux incertaines, mais risquent de diminuer.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes a décidé d'augmenter les différents taux de la part des impôts locaux qui la concerne. Ainsi, la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties et de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires ont été majorées de 5%. La Cotisation Foncière des Entreprises connaît elle une hausse de 4,5%.

La collectivité a estimé la recette supplémentaire à environ 100 000€, qui permettra de couvrir en partie les augmentations de charges liées à l'inflation.

L'ÉTÉ DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



Le service Enfance-Jeunesse prépare l'été afin d'offrir aux enfants et aux jeunes du territoire des vacances riches en émotions, en rires et en partages.

Les équipes renforcées par 18 saisonniers se sont réunies, le temps d'une journée, pour échanger sur le déroulé des vacances.

L'objectif principal était de définir les programmes sur chaque structure et d'organiser les différents temps qui rythmeront la vie des six accueils. Ce travail se fait en s'appuyant sur le projet éducatif qui définit la politique éducative de la collectivité et les axes d'actions sur lesquels les animateurs agissent auprès des publics. Le projet pédagogique précise les différentes manières d'agir auprès des enfants pour remplir les objectifs que

chacun se fixe : ainsi des valeurs comme le vivre-ensemble, le respect, l'entraide ou encore la solidarité sont mises en avant ; tout comme des leviers d'actions permettant la découverte du patrimoine et de l'environnement et l'accès à la culture. Toutefois, les équipes n'oublient pas que les enfants sont en vacances et que ces dernières doivent aussi être source de bien-être, de détente, de jeux et de plaisirs tout en rendant les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Cette journée "rencontre" a permis également aux nouveaux saisonniers de découvrir les structures et leurs potentiels. Un rappel pour tous, sur les règles de sécurité et sur la réglementation est aussi fait afin de proposer aux enfants et à leurs familles un cadre sécuritaire et bienveillant.

L'offre d'animation est complétée par l'organisation de deux séjours, temps forts de l'été :

-En Ariège pour les 9-11 ans du 02 au 07/08/2024

-En Ardèche pour les 11-17 ans du 03 au 10/08/2024

Retrouvez les programmes de toutes les animations sur nos différents réseaux de communication.

Renseignements sur les différents Accueils de Loisirs de territoire :

Site Internet : www.cc-ventadour.fr /

Page Facebook : "alshccvem" ou "Espace-jeunes Egletons"

LE CENTRE AQUARÉCRÉATIF ADOPTE SES HORAIRES D'ÉTÉ DU 8 JUILLET AU 31 AOÛT 2024

Cet été, vous pourrez toujours profiter du Centre Aquarécréatif Intercommunal situé à Égletons. Les horaires évoluent du 8 juillet au 31 août. Le Centre sera fermé les lundis matin, mercredis matin, jeudis toute la journée et samedis après-midi.

Des cours enfants sont également proposés avec 4 séances par semaine du lundi 8 juillet au vendredi 23 août, de 13h15 à 14h pour les débutants et de 14h à 14h45 pour les cours perfectionnement. Le prix est de 40€ pour les 4 séances.

Inscription possible sur place ou au 05 55 93 93 90

Retrouvez les horaires complets et informations pratiques sur la page :

www.facebook.com/centreaquaCCVEM



3^{ème} SALON DU COMMERCE ET DES PRODUCTEURS LOCAUX



La Communauté de Communes, l'Office de Tourisme et l'Association des commerçants (le CAAPP'S) organisent le **samedi 22 juin** la troisième édition du salon Vivez Ventadour-Égletons-Monédières. L'objectif de ce salon est de regrouper dans un même lieu l'ensemble des commerçants/artisans/producteurs qui font vivre notre territoire et valorisent ainsi le bon vivre local.

Rendez-vous le samedi 22 juin à l'Espace Ventadour à Égletons, de 10h à 18h. Entrée libre et gratuite. Buvette et restauration sur place.

ATCHOUM : LE SERVICE DE MOBILITÉ DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières met à disposition de ses habitants une solution 2 en 1 de mobilité rurale : ATCHOUM. Il s'agit là de favoriser la mobilité des personnes non-véhiculées ou isolées grâce au transport solidaire, mais également de faciliter le covoiturage entre habitants.

Vous avez besoin de vous rendre à un endroit (courses, rendez-vous médical, pharmacie, entretien d'embauche, visite de famille, ...) ?



Vous pouvez faire une demande de trajet aller-retour par téléphone au **0806 110 444** ou via le site internet : « www.atchoum.eu ». ATCHOUM s'occupe ensuite de mettre en relation conducteurs solidaires et passagers non véhiculés ou isolés. Que ce soit en covoiturage ou en transport solidaire, le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur. Une simulation de trajet peut facilement être faite sur leur site internet ou via le centre d'appels. Outre les paiements en carte bancaire sur leur site internet ou auprès du centre d'appels, des tickets mobilité, permettant de payer ses trajets, peuvent être achetés auprès des salariés de la Communauté de Communes en prenant rendez-vous dans vos mairies. Ce sont les agents qui viennent vous voir. Ces tickets comportent des numéros uniques qui peuvent être communiqués directement auprès du centre d'appels ou sur leur site internet.

La réussite du service réside dans sa faculté à trouver des conducteurs. Si vous souhaitez apporter votre aide en étant dédommagé, n'hésitez pas. Inscrivez-vous via le site ou le numéro de téléphone !

VILLE À JOIE DE RETOUR SUR LE TERRITOIRE



Pour la 2^{ème} année consécutive, Ville à Joie s'associe à la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières pour intervenir sur notre territoire. Ville à Joie est une start up française à vocation sociale qui a pour ambition d'apporter temporairement de l'animation, des commerces et des services. La première opération a eu lieu à Lapeleau le 30 mai. Les prochaines dates sont le samedi 15 juin à Rosiers d'Égletons de 17h à 21h, le samedi 22 juin à Champagnac-la-Noaille de 17h à 21h, le mercredi 10 juillet à Soudeilles de 17h à 21h et le mercredi 17 juillet à Lafage-sur-Sombre de 17h à 21h.

RESTONS EN CONTACT



Retrouvez-nous sur www.facebook.com/ccvem



Téléchargez Panneau Pocket sur

